

## Conseils territoriaux de santé

### - Conseil territorial de santé de Brest / Carhaix / Morlaix / Quimper / Douarnenez / Pont-L'Abbé

A désigner : 2 élus titulaires et 2 élus suppléants

Lieu des réunions : en Finistère (Remboursement des frais de déplacements)

Mission :

- il contribue à la prise en compte de l'expression des acteurs du système de santé et notamment celle des usagers

Il contribue à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation du Programme Régional de Santé (PRS), en particulier sur les dispositions concernant l'organisation des parcours de santé

- Il est informé des créations de plate-formes territoriales d'appui à la coordination du parcours de santé complexes, ainsi que de la signature des contrats territoriaux et locaux de santé.

Il contribue au diagnostic territorial partagé qui a pour objet d'identifier les besoins sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la population concernée en s'appuyant sur des données d'observation.

Il contribue également au diagnostic territorial de santé mental.

### Désignation AMF 29

Titulaires	Suppléants
Patrick LECLERC, maire de Landerneau	Jean-Luc LE SAUX, maire de Daoulas
Olivier BELLEC, président de Concarneau Cornouaille Agglomération	Gurvan KERLOC'H, maire d'Audierne

### - Conseil territorial de santé de Lorient / Quimperlé

A désigner : 1 élu titulaire et 1 élu suppléant pour le Finistère (Remboursement des frais de déplacements)

Mission :

- il contribue à la prise en compte de l'expression des acteurs du système de santé et notamment celle des usagers

Il contribue à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation du Programme Régional de Santé (PRS), en particulier sur les dispositions concernant l'organisation des parcours de santé

- Il est informé des créations de plate-formes territoriales d'appui à la coordination du parcours de santé complexes, ainsi que de la signature des contrats territoriaux et locaux de santé.

Il contribue au diagnostic territorial partagé qui a pour objet d'identifier les besoins sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la population concernée en s'appuyant sur des données d'observation.

Il contribue également au diagnostic territorial de santé mental.

### Désignation AMF 29

Titulaire	Suppléant
Hélène LE BOURHIS, Vice-présidente de Quimperlé Communauté	Marie-Françoise LE ROCH, Vice-présidente de Quimperlé Communauté

Mise à jour : 7 octobre 2020